

## COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN



### COMPTE-RENDU de la REUNION PUBLIQUE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 17 octobre à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 13 octobre 2022.

Nombre de membres en exercice : 23 – Présents : 16 – Pouvoirs : 6 – Excusés : 1 – Votants : 22

#### Présents :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Sylviane, WANDEROILD, Bruno ASSELIN, Benoit RICHARD, François DELORT-LAVAL, Sylvie BESNIER, Christophe DUNOYER, Stéphanie CORCY, Ségolène CAMUSET, Bernard HOFFMANN, Jean-Paul COQUARD, Stéphane DUCLOS, Danielle ROCHET, Bernard FOUQUERE, Brigitte NEMOZ

#### Procurations :

Alexandra FRARESSE a donné pouvoir à Bruno Asselin  
Olivier Mouzin a donné pouvoir à Christophe DUNOYER  
François-Joseph BOUGAUD a donné pouvoir à Didier SARDA  
Raphael LYARET a donné pouvoir à Danielle ROCHET  
Magali SULPICE a donné pouvoir à Bettina GARBEROGLIO  
Emmanuel HUBERT a donné pouvoir à Ségolène CAMUSET

Absent excusé : Alban GOBERT

Secrétaire de séance : Christophe DUNOYER

Début de la séance : 20 h 10.

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour,**

*A l'unanimité*

- **Approuve** le compte rendu de la séance du 19 Septembre 2022
- **A été informé** des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations conformément à la délibération n° 34 du 25 mai 2020
- **Autorise** Mr le Maire à déposer une déclaration de travaux pour la construction d'un muret de soutènement à la station de ski de Montmin
- **Fixe** les tarifs majorés pour la garderie périscolaire
- **Autorise** la délégation aux élus pour les signatures des actes en la forme administrative

*A la majorité moins 1 contre (S. Duclos) et 4 abstentions (B. Hoffmann, JP Coquard, R. Lyaret, D. Rochet)*

- **Approuve** la décision modificative du budget principal

*A la majorité moins 1 contre (S. Duclos) 1 abstention (D. ROCHET). (S. CAMUSET ne prend pas part au vote).*

- **Approuve** le principe de l'acquisition foncière et la saisine de l'EPF (Etablissement public foncier de Haute-Savoie) dans le cadre d'un projet d'acquisition au centre-bourg

Le 18 Octobre 2022

Le Maire

